



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 18.7.2014
COM(2014) 476 final

ANNEXES 1 to 2

ANNEXES

à la

proposition de directive du Parlement européen et du Conseil

**facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière
de sécurité routière**

ANNEXES

à la

proposition de directive du Parlement européen et du Conseil

facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière

Annexe I

Éléments de données nécessaires pour effectuer la requête visés à l'article 4, paragraphe 1

Poste	O/F ⁽¹⁾	Commentaires
Données relatives au véhicule	O	
État membre d'immatriculation	O	
Numéro d'immatriculation	O	[A ⁽²⁾]
Données relatives à l'infraction	O	
État membre d'infraction	O	
Date de référence de l'infraction	O	
Heure de référence de l'infraction	O	
Objet de la requête	O	Code indiquant le type d'infraction, conformément aux infractions énumérées à l'article 2 1 = excès de vitesse, 2 = conduite en état d'ébriété 3 = défaut de port de la ceinture de sécurité 4 = franchissement d'un feu rouge 5 = circulation sur une voie interdite 10 = conduite sous l'influence de drogues 11 = défaut de port du casque 12 = usage illicite d'un téléphone portable ou de tout autre équipement de communication au volant

(1) O = obligatoire lorsque les informations en question sont disponibles dans le registre national; F = facultatif.

(2) Code harmonisé; voir la directive 1999/37/CE du Conseil du 29 avril 1999 relative aux documents d'immatriculation des véhicules (JO L 138 du 1.6.1999, p. 57).

Éléments de données fournis à la suite de la requête conformément à l'article 4, paragraphe 1,

Partie I. Données relatives aux véhicules

Poste	O/F ⁽¹⁾	Commentaires
Numéro d'immatriculation	O	
Numéro de châssis/numéro d'identification du véhicule	O	
État membre d'immatriculation	O	
Marque	O	[D.1 ⁽²⁾] par exemple Ford, Opel, Renault, etc.
Dénomination commerciale du véhicule	O	(D.3) par exemple Focus, Astra, Mégane
Code catégorie UE	O	(J) cyclomoteur, moto, voiture, etc.

(1) O = obligatoire lorsque les informations en question sont disponibles dans le registre national; F = facultatif.

(2) Codes harmonisés, voir la directive 1999/37/CE

Partie II. Données relatives aux détenteurs ou aux propriétaires des véhicules

Poste	O/F ⁽¹⁾	Commentaires
Données relatives aux détenteurs du véhicule		[C.1 ⁽²⁾] Données correspondant au titulaire du certificat d'immatriculation concerné
Nom (raison sociale) du titulaire du certificat d'immatriculation	O	(C.1.1) Utiliser des champs séparés pour le nom de famille, les titres, etc. Le nom sera communiqué dans un format imprimable.
Prénom	O	(C.1.2) Utiliser des champs séparés pour le ou les prénoms et les initiales. Le nom sera communiqué dans un format imprimable
Adresse	O	(C.1.3) Utiliser des champs séparés pour la rue, le numéro de maison, le code postal, le lieu de résidence, le pays du lieu de résidence, etc. L'adresse sera communiquée dans un format imprimable.
Sexe	F	Masculin, féminin
Date de naissance	O	
Entité juridique	O	Personne physique, association, société, firme, etc.
Lieu de naissance	F	
Identifiant	F	Identifiant unique pour la personne ou la société
Données relatives aux propriétaires des véhicules		(C.2) Données correspondant au propriétaire du véhicule
Nom ou raison sociale	O	(C.2.1)
Prénom	O	(C.2.2)
Adresse	O	(C.2.3)
Sexe	F	Masculin, féminin
Date de naissance	O	
Entité juridique	O	Personne physique, association, société, firme, etc.
Lieu de naissance	F	
Identifiant	F	Identifiant unique pour la personne ou la société
		En cas de véhicule mis à la casse, de véhicule ou de plaques d'immatriculation volés ou d'immatriculation périmée, pas d'information sur le propriétaire/détenteur. À la place, le message «information non dévoilée» est renvoyé.

(1) O = obligatoire lorsque les informations en question sont disponibles dans le registre national; F = facultatif.

(2) Codes harmonisés, voir la directive 1999/37/CE

Annexe II

MODÈLE DE LA LETTRE DE NOTIFICATION

visée à l'article 5

[Page de couverture]

.....
[Nom, adresse et numéro de téléphone de l'expéditeur]

.....
[Nom et adresse du destinataire]

LETTRE DE NOTIFICATION

concernant une infraction en matière de sécurité routière commise en/au/à

[nom de l'État membre de l'infraction]

Page 2

Le ... une infraction en matière de sécurité routière commise avec le véhicule immatriculé

[date]

numéromarque modèle

a été constatée par

[nom de l'organisme responsable]

[Option 1] (¹)

Vous êtes enregistré en tant que titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule précité.

[Option 2] (¹)

Le titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule précité a indiqué que vous conduisiez ce véhicule lorsque l'infraction en matière de sécurité routière a été commise.

Les précisions concernant l'infraction sont présentées à la page 3 ci-après.

Le montant de l'amende due pour cette infraction est de EUR/monnaie nationale.

L'amende doit être acquittée avant le

Il vous est recommandé de remplir le formulaire de réponse joint (page 4) et de l'envoyer à l'adresse indiquée si vous ne payez pas cette amende.

La présente lettre est traitée conformément au droit national de/du

[nom de l'État membre de l'infraction].

Précisions concernant l'infraction

a) Données relatives au véhicule avec lequel l'infraction a été commise:

Numéro d'immatriculation:

État membre d'immatriculation:

Marque et modèle:

b) Données concernant l'infraction:

Lieu, date et heure de commission de l'infraction:

.....

.....

Nature et qualification de l'infraction:

.....

.....

excès de vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité, franchissement d'un feu rouge, conduite en état d'ébriété, conduite sous l'influence de drogues, défaut de port du casque, circulation sur une voie interdite, usage illicite d'un téléphone portable ou de tout autre équipement de communication au volant ⁽¹⁾

Description détaillée de l'infraction:

.....

.....

Référence aux dispositions légales correspondantes:

.....

.....

Description ou référence de la preuve de l'infraction:

.....

.....

c) Données concernant le dispositif utilisé pour constater l'infraction ⁽²⁾:

Type de dispositif utilisé pour constater l'excès de vitesse, le défaut de port de la ceinture de sécurité, le franchissement d'un feu rouge, la conduite en état d'ébriété, la conduite sous l'influence de drogues, le défaut de port du casque, la circulation sur une voie interdite, l'usage illicite d'un téléphone portable ou de tout autre équipement de communication au volant ⁽¹⁾:

Caractéristiques du dispositif:

.....

Numéro d'identification du dispositif:

.....

Date d'expiration du dernier étalonnage:

.....

d) Résultat de l'utilisation du dispositif:

.....

[exemple pour l'excès de vitesse; autres infractions à ajouter:]

La vitesse maximale:

.....

La vitesse mesurée:

.....

La vitesse mesurée corrigée en fonction de la marge d'erreur:

.....

⁽¹⁾ Biffer les mentions inutiles

⁽²⁾ Sans objet si aucun dispositif n'a été utilisé.

(Veuillez compléter en lettres capitales)

A. Identité du conducteur:

— Nom complet:
.....
— Date et lieu de naissance:
— Numéro du permis de conduire: délivré le (date): à (lieu):.....
— Adresse:.....
.....

B. Liste des questions:

1. Le véhicule, marque numéro d'immatriculation ... est-il immatriculé à votre nom?
.....oui/non ⁽¹⁾

Dans la négative, le titulaire du certificat d'immatriculation est:

(nom, prénom, adresse)

2. Reconnaissez-vous avoir commis l'infraction?.....oui/non ⁽¹⁾

3. Dans la négative, pourquoi?

Veuillez envoyer le formulaire rempli dans les soixante jours à compter de la date de la présente notification à l'autorité suivante: ...

à l'adresse suivante:

INFORMATIONS

Cette affaire sera examinée par l'autorité compétente de/du

[nom de l'État membre de l'infraction]

Si aucune poursuite n'est engagée, vous en serez informé dans les soixante jours à compter de la réception du formulaire de réponse.

⁽¹⁾ Biffer les mentions inutiles.

Si des poursuites sont engagées, la procédure suivante s'applique:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

[à compléter par l'État membre de l'infraction: quelle sera la procédure, avec des précisions sur les voies et la procédure de recours contre la décision d'engager des poursuites. Ces précisions incluent dans tous les cas: le nom et l'adresse de l'autorité chargée des poursuites; le délai de paiement; le nom et l'adresse de l'instance de recours concernée; le délai pour former le recours].

La présente lettre n'entraîne, en tant que telle, aucune conséquence en droit.
